

### Leçon 1 : Introduction

#### Section 1 : Origines du droit de la consommation

§ 1 : Une protection ponctuelle

§ 2 : Le consumérisme

#### Section 2 : Sources du droit de la consommation

§ 1 : Sources internes

§ 2 : Sources supra-nationales

#### Section 3 : Caractères du droit de la consommation

§ 1 : Un droit transversal

A – Un droit spécial

B – Les droits complémentaires

§ 2 : Un droit fonctionnel

§ 3 : Un droit critiqué

#### Section 4 : Acteurs du droit de la consommation

§ 1 : Le consommateur

A – Application du droit de la consommation au professionnel ?

B - Application du droit de la consommation aux personnes morales ?

§ 2 : Le professionnel

§ 3 : Les organes de défense des intérêts des consommateurs

A – Les associations de consommateurs

B – Les institutions du droit de la consommation

1. Les organes d'autorité

2. Les organes consultatifs

3. L'Institut national de la consommation

### Leçon 2 : L'information du consommateur

#### Section 1 : L'information délivrée par le professionnel

##### § 1 : L'obligation d'information

A – L'obligation générale d'information

1. Le droit civil
2. Le code de la consommation
  - a. Le contenu de l'information
  - b. La forme de l'information
  - c. Les sanctions

B – Les obligations d'information spécifiques

##### § 2 : L'information assurée par les signes de qualité

A – Les signes de qualité relevant du droit interne

1. Les appellations d'origine
  - a) Définition des appellations d'origine
  - b) La protection des AOC
2. Les labels et certifications
  - a) Les certifications (autres que pour les produits agricoles, forestiers, alimentaires ou de la mer)
  - b) Les standards de qualité (produits agricoles, forestiers, alimentaires ou de la mer)

B - Les signes de qualité relevant du droit de l'Union européenne

1. Les appellations
2. Les certifications et labels

### Section 2 : L'information délivrée par les associations de consommateurs et l'INC

#### §1 : Les vecteurs de l'information

#### §2 : La responsabilité du fait de l'information

A – Le droit de réponse

B – Les actions en responsabilité

### Leçon 3 : L'encadrement des pratiques commerciales

#### Section 1 : Les pratiques commerciales interdites

#### § 1 : Les pratiques interdites en elles-mêmes

A – Abus de faiblesse

1. Le champs d'application

2. Les effets constitutifs de l'infraction

a) L'existence d'un état de faiblesse ou d'ignorance

b) L'élément matériel de l'infraction

c) L'élément moral de l'infraction

3. La répression de l'abus de faiblesse

B – Refus de vente

C – Procédés de distribution

1. Vente et prestation de services sans commande préalable

2. Vente ou prestation de services « à la boule de neige »

D – Publicité

E – Pratiques relatives au prix

1. Revente à perte

2. Prix abusivement bas

#### § 2 : Pratiques commerciales déloyales

A – Les critères généraux

## **Droit de la consommation**

Auteur : Anne Etienney de Sainte – Marie, Professeur de droit privé à l'Université Paris XIII Sorbonne Paris Cité.

### B – Les pratiques commerciales trompeuses

1. Les pratiques commerciales trompeuses par commission
2. Les pratiques commerciales trompeuses par omission
3. Les pratiques réputées trompeuses
4. Les sanctions

### C – Les pratiques commerciales agressives

1. Définition
2. Pratiques réputées agressives
3. Sanctions

### D – Les applications particulières

1. Subordination de vente et de prestation de services
2. Vente ou prestation de service avec primes
3. Loteries publicitaires

## **Section 2 : Pratiques réglementées**

### **§ 1 : Publicité**

#### A – Publicité comparative

1. Conditions
2. Les conséquences de la publicité comparative
  - a) La publicité licite
  - b) La publicité illicite

#### B – Publicité et promotions par voie électronique

#### C – Publicité relative à certains produits

### **§ 2 : Promotions portant sur les prix**

#### A – Rabais et remises

#### B – Soldes

#### C – Liquidations

### Leçon 4 : L'encadrement des pratiques contractuelles

#### Section 1 : Les règles générales

##### § 1 : L'échange des consentements

###### A – Les règles préventives

1. L'obligation d'information
2. Le formalisme
3. La réflexion du consommateur

###### B – Les règles curatives

1. Le droit commun des contrats
2. La protection pénale
  - a) La tromperie
  - b) La falsification

##### §2 : Le contenu du contrat

###### A – L'interprétation du contrat

###### B – L'équilibre contractuel

1. Les sources de protection de l'équilibre contractuel
  - a) Le droit commun
  - b) Le droit de la consommation
2. Le domaine d'application de la réglementation des clauses abusives
  - a) Détermination des contrats
  - b) Détermination des contractants
  - c) Détermination de l'abus
3. Le dispositif protecteur contre les clauses abusives
  - a) La reconnaissance de la clause abusive
    - i) La pouvoir réglementaire
    - ii) Le juge

## Droit de la consommation

Auteur : Anne Etienney de Sainte – Marie, Professeur de droit privé à l'Université Paris XIII Sorbonne Paris Cité.

iii) La commission des clauses abusives

b) La sanction des clauses abusives

C – Les obligations du professionnel

1. L'obligation de conformité

a) Les mesures préventives visant à garantir la conformité des produits et services

b) Les sanctions de la non-conformité

i) La protection offerte par le droit commun

ii) La protection offerte par le droit de la consommation

2. L'obligation de sécurité

a) Les mesures visant à garantir la sécurité des consommateurs

i) L'obligation générale de sécurité

ii) Les contrôles de sécurité

b) La responsabilité du fait des produits et services défectueux

i) Le domaine de la responsabilité du fait des produits défectueux

ii) La mise en œuvre de la responsabilité du fait des produits défectueux

## Section 2 : Les règles spéciales

### §1 : Les contrats conclus à distance et hors établissement

A – Le domaine d'application de la réglementation

1. Les personnes visées

2. Les techniques visées

3. Les opérations visées

B – Le dispositif protecteur

1. L'obligation d'information

2. Le droit de rétractation

C – Les spécificités relatives aux contrats du commerce électronique

### §2 : L'encadrement d'autres types de contrats

- A – Les contrats conclu à distance portant sur des services financiers
- B – L'opposition au démarchage téléphonique
- C – Les contrats ayant un objet particulier

## Leçon 5 : Le crédit

### Section 1 : Le crédit à la consommation

#### § 1 : Domaine d'application

- A – Contrats visés
- B - Qualité des contractants

#### § 2 : Encadrement du crédit à la consommation

- A – La période précontractuelle
  - 1. L'encadrement de la publicité
  - 2. L'information personnelle du consommateur
- B - La conclusion du contrat de crédit
  - 1. Les règles générales
  - 2. Les règles applicables au crédit affecté
  - 3. Les règles applicables au crédit renouvelable
- C - L'exécution du contrat de crédit
  - 1. Les règles générales
  - 2. Les règles applicables au crédit affecté
  - 3. Les règles applicables au crédit renouvelable

### Section 2 : Le crédit immobilier

#### § 1 : Domaine d'application

- A – Contrats visés
- B - Qualité des contractants

### § 2 : Encadrement du crédit immobilier

- A – La période précontractuelle
  - 1. L'encadrement de la publicité
  - 2. L'offre de contrat
- B - La conclusion du contrat de crédit
- C - L'exécution du contrat de crédit

## Leçon 6 : Le traitement des difficultés financières

### Section 1 : La procédure de surendettement

#### § 1 : Conditions d'ouverture

- A – Qualité du débiteur
- B - Situation de surendettement
- C – Bonne foi du débiteur

#### § 2 : Procédure

#### § 3 : Effets

- A – Mesures issues de la conciliation des parties
- B – Mesures en cas d'échec de la conciliation

### Section 2 : Le rétablissement personnel

#### §1 : Conditions d'ouverture

- A - Procédure de surendettement
- B - Situation irrémédiablement compromise

#### §2 : Effets

- A - Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire
- B - Rétablissement personnel avec liquidation judiciaire



### Leçon 7 : Le règlement des litiges

#### Section 1 : Le traitement amiable des difficultés juridiques du consommateur

##### §1 : Procédés existants

##### §2 : Encadrement

#### Section 2 : Le traitement judiciaire des litiges

##### §1 : L'action individuelle du consommateur

###### A – La compétence juridictionnelle

1. Les juridictions compétentes
2. L'office du juge

###### B – Les règles de procédure

1. Les délais pour agir
2. Les procédures allégées

##### §2 : Les actions exercées par les associations de consommateurs

###### A - L'action des associations dans l'intérêt individuel de consommateurs

- 1) L'action en représentation conjointe
- 2) L'action de groupe

###### B - L'action des associations dans l'intérêt collectif des consommateurs

- 1) L'action civile
- 2) L'action en cessation d'agissements illicites
- 3) L'action conjointe et l'intervention